

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service journalier).

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

## Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5, 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le thème que nous avons cherché à développer, afin de bien établir que la paix du 30 mars a plus que ses aînées des conditions de force et de durée, n'a pas été seulement soutenu par nous. Toutes les correspondances, tous les journaux, toutes les dépêches proclament à l'envi la même vérité. On nous mande notamment de Berlin, le 1<sup>er</sup> avril, que les ambassades russes d'Allemagne préparent de grandes fêtes pour célébrer la signature du traité, le gouvernement du Czar voulant bien établir la satisfaction profonde que lui cause son rapprochement avec les puissances alliées, lesquelles ne l'ont astreint qu'à des concessions honorables et raisonnables. Mais, si nous en croyons le *Times*, la confirmation de nos appréciations est partie de sphères encore plus hautes.

La feuille anglaise nous apprend, en effet, qu'immédiatement après la signature du traité de paix, l'Empereur Napoléon III ayant reçu les plénipotentiaires, il les aurait remerciés d'être venus en personne lui annoncer l'heureuse nouvelle et aurait fait observer que le résultat de leur travaux pendant les conférences « avait été la complète réalisation des paroles prononcées par lord Clarendon dans la chambre des Lords, que la paix conclue par les alliés n'emportait avec elle aucune humiliation pour la Russie, et qu'elle ne compromettait la dignité ni l'indépendance de personne. » Cette paix, en un mot, aurait ajouté l'Empereur, est telle qu'une grande nation peut la proposer ou l'accepter sans honte, elle a tous les éléments de solidité et de durée.

En ce qui touche la complète solidarité de la France et de l'Angleterre et l'union parfaite de leurs deux gouvernements, pendant la durée des conférences, la version du *Times* prête à l'Empereur des paroles qui ne viennent pas moins à l'appui de ce que nous nous sommes efforcés d'établir : à savoir que l'Angleterre n'avait jamais formulé d'exigences plus dures que les plénipotentiaires français. Dans le discours de l'Empereur se serait trouvée égale-

ment mentionnée cette idée : que « les résultats favorables des négociations étaient dus en grande partie à l'esprit conciliant et à la modération qui avaient caractérisé la politique de l'Angleterre et dont il avait été donné des preuves toutes spéciales pendant les conférences. »

Ainsi donc, tous nos pressentiments sont justifiés. Nos heureuses suppositions ne sont point vaines. La paix du 30 mars ne sera pour personne une trêve, et toutes les puissances auront un égal intérêt à la consolider et à l'étendre.

Avant de terminer, nous devons aller au devant d'une dernière interprétation sollicitée par la continuation des conférences. — Le Congrès ne se séparera pas encore. Il reste des questions secondaires qui ont besoin d'examen. Aujourd'hui même, les plénipotentiaires ont repris leurs travaux, et lord Clarendon a dû prolonger son séjour à Paris. Mais ces incidents ne signifient absolument rien en ce qui concerne la paix ou la guerre. — Hayas.

On lit dans l'*Univers* :

« Nos lettres de Rome sont du 27 mars. Notre église nationale de Saint-Louis a vu, le jour de Pâques, l'une des plus brillantes et des plus expressives manifestations dont elle ait été témoin dans ce siècle. Il faut remonter aux jours de la Restauration pour trouver un *Te Deum* empreint, comme celui du 23 mars 1856, d'un caractère national et européen. Le corps diplomatique n'avait point assisté, depuis cette époque, à nos fêtes de Rome. Le *Te Deum* pour la naissance du Prince Impérial, filleul de Pie IX, a eu le privilège de renouer ces traditions si glorieuses pour la France et si pleines d'espérances pour l'avenir de l'Europe et du monde. C'était assurément un grand sujet de joie et de légitime fierté pour les Français, de voir le monde civilisé tout entier dans la personne de ses représentants, s'associer à nos actions de grâces et saluer de leurs acclamations et de leurs vœux la naissance du fils de l'Empereur. Il faut que la France ait repris dans la grande famille des nations une

place bien haute pour que l'une de ses fêtes devienne la fête du monde entier. S. Em. le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, avait bien voulu se mettre à la tête du corps diplomatique et associer ainsi l'Eglise catholique à cette glorieuse manifestation. M. le comte de Rayneval, ambassadeur de France, qui depuis sa longue maladie paraissait pour la première fois dans une cérémonie officielle, semblait heureux et fier de l'empressement mis par ses collègues à accepter son invitation. Ce n'est pas seulement par ses représentants que l'Europe assistait à cette cérémonie, mais par une foule d'officiers et de notabilités. Les uniformes anglais surtout y brillaient en grand nombre. L'état-major des troupes romaines avait voulu unir les couleurs pontificales aux couleurs de la France. Rarement une assistance militaire plus nombreuse et plus variée avait pris part à une fête française. A la tête de l'assistance civile on remarquait le prince Joseph Bonaparte et quelques autres membres de la famille impériale. La foule immense qui encomrait non-seulement l'église, mais la place et toutes les rues environnantes, appartenait à toutes les nations et parlait toutes les langues.

M<sup>sr</sup> l'Evêque de Poitiers et M<sup>sr</sup> l'Evêque d'Angoulême ont quitté Rome, le 27 mars, avec les prêtres qui les accompagnaient. Ces deux prélats ont pris ensemble la route de Florence. Là, ils doivent se séparer; M<sup>sr</sup> de Poitiers continuant son voyage par terre à travers la haute Italie, et M<sup>sr</sup> d'Angoulême s'embarquant à Livourne pour se rendre à Marseille. M<sup>sr</sup> l'Evêque de Poitiers était à Rome depuis le 16 décembre et M<sup>sr</sup> l'Evêque d'Angoulême depuis le 10 février. Ce long séjour les a mis à même de connaître parfaitement la ville sainte et de s'y mettre en rapport avec les membres du sacré Collège et de la prélature, et avec une foule de personnes de distinction de tout pays. L'épiscopat français n'a pu que gagner dans l'estime universelle par l'opinion qu'en ont donnée deux de ses membres les plus distingués. Nous avons dit précédemment avec quelle affectueuse bienveillance

## FEUILLETON

## MAITRE CAYEUX.

(Suite.)

IV.

AMELIE SPIELGER.

On se rappelle qu'Amédée avait remarqué, en face de l'étude de maître Cayeux, un logement à louer. Un beau jour, il vit des rideaux blancs aux fenêtres, l'appartement avait des locataires. Il perdit une partie de la journée à se demander à quel catégorie sociale appartenait ces nouveaux voisins. Un examen attentif de la forme et de la nature des rideaux, un coup-d'œil jeté sur la cheminée de la cuisine où l'on pouvait apercevoir, à travers les vitres nues, une bougie plantée dans une bouteille, entre quatre ou cinq chandeliers de cuivre, cependant, lui permirent de supposer que ce n'étaient pas des gens méticuleux, des bourgeois purs. Vers le soir, le déménagement étant complètement opéré, sans doute, on entendit les cris stridents d'un gros perroquet ara qui prenait possession d'une sorte de pigeonnier pratiqué dans la mansarde, ainsi qu'en témoignait un vitrage très-apparent. Puis, une jeune fille de vingt ans, aidée d'une égrillarde soubrette, disposa sur chaque fenêtre des géraniums, des résédas, et même des oranges en caisse.

Cette jeune prêtresse de la Flore captive, naturellement pâle, armée de grands yeux et d'épais sourcils noirs, était coiffée à la Ninon. Elle avait quelque chose

de viril qui s'harmonisait délicieusement avec la finesse italienne de ses traits et la brusquerie de ses moindres mouvements. Une robe en nankin, à boutons de jais, dessinait avec affectation de complaisance tous les trésors de sa taille : Amédée put s'en convaincre lorsqu'elle monta sur une chaise pour diriger la végétation d'une clématite. Ses grands yeux ne pouvaient manquer de tout embrasser : deux ou trois fois ils se portèrent sur le jeune clerc, très-étonné de cette légère faveur sournoisement suscitée par la soubrette.

Les fenêtres étant encore ouvertes, il se fit un grand vacarme de portes et de voix chez les nouveaux locataires, et Amédée comprit que c'était le chef de la famille qui arrivait. La soubrette montrait les dispositions prises par elle. La demoiselle, la fille de la maison, ainsi qu'il devenait évident, donnait le signal des approbations lorsque le père hésitait ; et l'on voyait ce gras quinquagénaire, frais, rose, chevelu, souriant, et alerte comme un jeune homme, se laisser promener complaisamment entre sa fille et la domestique. On lui fit également passer les pots de fleurs en revue ; il trouva tout au mieux jusqu'au moment où, comme s'il se fût étonné de la disparition d'un membre de la famille, il s'écria : « Et où donc est Vert-Vert ? » Il s'agissait du perroquet. La soubrette courut le prendre au grenier, et le présenta au maître. Le criard oiseau, énorgerilli des attentions dont il était l'objet, se mit à glapir comme un paon, tandis qu'on l'accablait de caresses et de protestations d'amitié. La servante fut grondée pour avoir re-

légué ce charmant animal dans les mansardes. Le maître voulait qu'on lui donnât le salon pour résidence habituelle ; mais un long réquisitoire formulé sur certaines malpropretés et enfin l'intervention de la véritable souveraine du logis, la demoiselle aux grands yeux noirs, eurent pour résultat de laisser Vert-Vert passer le jour dans la cuisine et la nuit au grenier.

Après avoir de nouveau baisé son perroquet et consulté la carte du jour quant au dîner, le joyeux voisin passa dans les pièces contiguës, et l'on n'entendit plus pendant un moment que quelque bruit de cuisine occasionné par l'empressement de la domestique, tour-à-tour fille de chambre et cuisinière. Mais bientôt, ce bruit peu délicat fut couvert par une double avalanche de notes pimpantes subitement émanées d'un piano et d'un violon. Les murs étaient si minces et les portes si peu fermées qu'on aurait dit que ce concert avait lieu dans l'étude. Amédée se demanda s'il rêvait ; il était seul, l'heure étant celle du dîner des autres clercs, et maître Cayeux se trouvant ce jour-là par extraordinaire à quelques lieues de la ville, il frémit car il devenait évident pour lui que, par coupable dissimulation ou par erreur inqualifiable, des artistes, de l'ordre le moins sévère, à en juger par leur musique, venaient de faire invasion dans l'austère domaine de maître Cayeux. Sur quelle tête malheureuse ou téméraire allait retomber la responsabilité d'une pareille location ? Amédée qui, depuis plusieurs jours, avait des entretiens avec M. Marcheur, appréhendait de furieuses réprimandes pour cet excel-

le Saint-Père les avait traités. Quelques jours avant leur départ, il leur fit porter, par un des officiers de sa maison, deux magnifiques cierges enrichis des plus délicates miniatures. Dans les audiences de congé qu'il leur a accordées, il leur a prodigué les marques les plus expansives de son estime particulière et de son attachement. Tous les deux étaient venus à Rome pour accomplir le devoir de la visite *ad limina* et rendre au Saint-Père le compte quatriennal de leur administration. M<sup>r</sup> l'Evêque de Poitiers, qui avait remis son rapport peu après son arrivée, a pu emporter la réponse la plus flatteuse de la congrégation du Concile.

« Les deux prélats ont souvent été invités à remplir les fonctions du ministère épiscopal dans les établissements français. Ils s'y sont prêtés avec une bonne grâce qui a doublé le prix de leurs services. Nous avons dit leurs succès dans la chaire de St-Louis; la veille même de son départ, M<sup>r</sup> l'Evêque de Poitiers a bien voulu donner le sacrement de Confirmation à plusieurs de nos soldats dans l'église de la Trinité-du-Mont. Les vœux les plus sincères les ont accompagnés à leur départ, et ils laissent à Rome de nombreux amis. Puisse un autre quatriennat les ramener ensemble et rouvrir ce salon de la Via Frattina, où l'on était sûr de trouver la science unie à la plus gracieuse courtoisie! »

On nous écrit de Constantinople, le 25 mars, que le courrier n'était pas parti la veille, qui était son jour, à cause de la solennité de Pâques, et peut-être aussi à cause de la cérémonie que M. l'ambassadeur de France a fait célébrer en l'honneur de la naissance du Prince Impérial, et qui n'a pas pu avoir lieu pendant la semaine sainte. Un *Te Deum* a été chanté en grande pompe à l'église de Saint-Louis. Tous les fonctionnaires civils et militaires français, le corps diplomatique au complet, et, sans aucune exception cette fois, les négociants et tous les Français résidant ou de passage à Constantinople, se sont réunis à une heure et demie au palais de l'ambassade où les attendait l'ambassadeur, entouré de tout le personnel de l'ambassade en grand uniforme. Lord Redcliffe, en sa qualité de doyen du corps diplomatique, a adressé à M. de Thouvenel un discours analogue à la circonstance, et auquel le digne représentant de la France a répondu par quelques phrases aussi bien exprimées que bien senties.

A deux heures, toute l'assistance, précédée de l'ambassadeur de France, ayant à ses côtés l'ambassadeur d'Angleterre et l'internonce d'Autriche, s'est rendue en grand cortège à l'église, en traversant une double haie formée par des soldats français de différentes armes, et remarquables par leur excellente tenue. L'église avait été décorée pour la cérémonie et était toute tendue en étoffes de soie et en velours cramoisi ornés de crépines en or. M<sup>r</sup> Mussabini, archevêque de Smyrne, qui occupe provisoirement le siège épiscopal de Constantinople, assisté d'un nombreux clergé, a entonné le *Te Deum*. La cérémonie religieuse s'est terminée à l'intérieur de l'église, par les cris de: *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial!* au dehors, par de nombreuses décharges de

mousqueterie et par une salve d'artillerie tirée par un des bâtiments anglais mouillés sur la rade.

Le soir, l'ambassadeur a réuni dans un banquet national les deux archevêques de Smyrne et de Babylone, les généraux, les chefs de service des différentes administrations civiles et militaires, les députés du commerce et tous les notables français décorés de la Légion-d'Honneur. La santé de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince Impérial, a été portée par M. l'ambassadeur.

Le palais de l'ambassade était brillamment illuminé; enfin, rien n'avait été négligé pour donner à cette fête le plus grand éclat. (*Constitutionnel*.)

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Saint-Petersbourg, le 3 avril. — Le manifeste relatif à la paix que le gouvernement vient de publier dit que la Russie n'avait pas provoqué la guerre dont le but a été atteint par la garantie donnée aux chrétiens d'Orient.

Le manifeste ajoute que des mesures sont prises pour éviter désormais des collisions dans la mer Noire, entre les vaisseaux de guerre des marines de Russie et de Turquie; enfin qu'il sera procédé à un règlement nouveau de la ligne des frontières de Bessarabie.

Hambourg, 2 avril. — « Le gouvernement anglais a donné ordre, par le télégraphe, au commodore Watson de sortir de la Baltique et de retourner avec toute son escadre en Angleterre. »

Vienne, 3 avril. — « Une dépêche de Bucharest annonce que des nouvelles de Constantinople, en date du 27 mars, mentionnent la nomination d'Omer-Pacha au poste de commandant en chef de l'armée d'Anatolie. »

Madrid, mercredi, 2 avril. — « Le courrier des Antilles partira le 12 de Cadix. »

Le gouvernement a octroyé la Toison-d'Or au Prince Impérial français. Un haut fonctionnaire d'Etat doit apporter les insignes à Paris. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

L'Empereur vient, dit-on d'acheter l'ancien domaine de Fouilleuse, situé entre Saint-Cloud et le Mont-Valérien. L'intention de Sa Majesté serait d'établir une grande ferme-modèle où seraient réunis les instruments aratoires les plus perfectionnés et les meilleures races d'animaux dans chaque espèce.

C'est une heureuse pensée, déjà mise en pratique par plusieurs souverains, notamment en Wurtemberg et en Angleterre.

L'ancienne terre de Fouilleuse a été affectée, il y a une vingtaine d'années, à une sucrerie de betteraves; mais depuis elle avait été vendue et divisée. L'Empereur en a réuni les principaux débris, et au moyen des communications qu'il y a fait établir, ce domaine agricole deviendra presque une annexe du domaine impérial de Saint-Cloud.

(*Echo agricole*.)

— On écrit des bords de la Baltique au *Moniteur de la Flotte*:

« On assure qu'après avoir parcouru la Finlande,

l'Empereur se rendra à Revel, et qu'il visitera la Courlande, mais il n'y a encore rien de décidé à cet égard; il est positif cependant qu'on fait des préparatifs à Revel.

« Mais une nouvelle plus importante et qui a produit une grande sensation, c'est l'ordre arrivé à Cronstadt d'armer une escadrille composée de cinq navires de guerre tous à vapeur et qui doivent être prêts à prendre la mer vers le milieu du mois de mai. Elle se composerait d'une frégate à hélice, de deux corvettes également à hélice et de deux avisos à vapeur.

« L'amiral Lütke, lui-même, prendrait le commandement de cette escadrille qui, s'il faut en croire des bruits généralement accrédités dans le pays, doit servir à un voyage que l'Empereur et son frère se proposent de faire en Europe vers la seconde quinzaine de mai. La frégate à bord de laquelle sera arboré le pavillon-amiral, est toute neuve. Elle a donné, dans ses essais, des résultats satisfaisants. Elle va recevoir, pour l'usage auquel on la dit appelée, des aménagements somptueux. Les deux corvettes, également neuves, ont été construites d'après les plus beaux types français et anglais. Elles ont une excellente marche. On ne sait pas encore quelle est la destination de cette escadrille, et les instructions officielles envoyées à Cronstadt ne le disent pas; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que ces instructions contiennent l'ordre d'engager, pour les navires de guerre qui la composent, des pilotes connaissant parfaitement les côtes de France et celles d'Angleterre. »

— Aussitôt après la signature du traité de paix, la plume avec laquelle il a été signé a été placée sur une feuille blanche et entourée du cachet de chacune des puissances représentées au congrès et de la signature des plénipotentiaires. Au bas, M. Feuillet de Conches, chef du bureau du protocole, a écrit ce qui suit: « Je certifie que cette plume a été arrachée par moi à l'aigle impériale du Jar-din-des-Plantes, et qu'elle a servi à la signature du traité de paix du 30 mars 1856. »

Le tout a ensuite été mis sous verre et encadré d'une bordure dorée, pour être offert à Sa Majesté l'Impératrice.

(*Constitutionnel*.)

— On lit dans le *Mémorial des Pyrénées*:

« Une personne de notre ville ayant écrit au maréchal Bosquet pour le féliciter sur sa nomination, a reçu de lui une réponse dans laquelle l'illustre maréchal, faisant allusion à la manière pleine de grâce et de cordialité dont Sa Majesté l'Empereur lui avait appris, ainsi qu'au général Canrobert, sa promotion à la haute dignité de maréchalat, ajoute ces nobles paroles: « Ce sont deux épées et deux cœurs, placés en sentinelle, à droite et à gauche d'un berceau; nous l'avons bien compris. »

— On lit dans l'*Ancre* de Saint-Dizier:

« Toutes les personnes qui ont l'habitude de voyager, celles surtout qui se sont arrêtées à des stations de peu d'importance, savent les désagréments qui résultent souvent de la précipitation qu'on est forcé de mettre dans le service. Les unes ont à regretter des oublis, les autres, endormies, sont transportées au-delà de l'endroit où elles devaient s'arrêter. Dans

lent homme, devenu presque son ami. Cette inquiétude était fondée, car le beau-frère de maître Cayeux entra précipitamment dans l'étude où il n'avait pas mis le pied depuis un an au moins.

— Mon Dieu! est-ce possible! dit-il avec douleur et en cherchant à pénétrer du regard dans le logement voisin, pour se convaincre de la réalité des faits, j'ai loué à des pianistes! Ils m'ont trompé! Quand j'ai fait voir l'appartement à ce M. Spielger, je l'ai prévenu que le propriétaire ne voulait louer qu'à une catégorie de gens particulièrement paisibles. Il m'a regardé en souriant comme un vieil hypocrite, se disant rentier et prétendant que sa fille et lui passaient leur vie en promenade ou en lecture. A-t-on idée d'une pareille impudence? Eh bien! cela ne m'étonne pas de la part de musiciens de cet acabit! N'entendez-vous pas les morceaux qu'ils jouent? des galanteries italiennes, de l'harmonie d'Épique!

Par moments, le piano et le violon produisaient des accords si suaves qu'Amédée avait peine à entendre la voix de M. Marcheur. Tout-à-coup, au bruit d'une canne heurtant violemment le plancher, ils se retournèrent. Maître Cayeux, sans voix, sans souffle, appuyé contre le mur pour ne pas tomber évanoui de colère, exprimait sa stupeur par ses gestes, ses regards et sa pâleur. Il prononçait bien quelques mots faiblement, mais, circonstance peu propre à le radoucir, des torrents d'harmonie couvraient sa voix et la noyaient.

— Que se passe-t-il ici? disait-il; avez-vous payé des

salimbanques pour qu'il me chassent de chez moi à coups d'archet? »

Marcheur eut enfin l'esprit de fermer la fenêtre, et il expliqua, sans aucun emphase, la mauvaise foi dont M. Spielger avait fait preuve en louant cet appartement.

L'avoué faillit avaler sa langue, tant il se livra à d'incroyables combats, afin de ne pas répondre par des injures. Pour ne pas succomber à la démanaison, il se précipita énergiquement dans son cabinet dont il referma la porte sur lui.

Quand il reparut, dix minutes plus tard, une certaine humidité du front dénonçait les ablutions calmantes auxquelles il avait eu recours.

— Je ne puis, dit-il d'une voix encore altérée par la colère, introduire un référé à fin d'expulsion immédiate: le tribunal n'admettrait pas mes motifs. Il faudra procéder dans la forme ordinaire, c'est-à-dire donner le congé à l'avance. Le terme est commencé; donc, ces historions sont mes locataires pour six mois. De mon cabinet, on entend leur sabat comme s'il avait lieu autour de mon fauteuil. Je donnerai dorénavant mes consultations avec accompagnement de piano. Restez donc maître de vous-même sous de tels coups du sort!

— Mon pauvre Antoine, c'est bien fâcheux pour vous, ajouta Marcheur désolé.

— Mais, comme c'est, en revanche, ravissant pour mon beau-frère, se hâta de poursuivre maître Cayeux, je ne dois pas trop m'en plaindre. Rien ne m'ôtera de l'idée que c'est un tour de votre façon, Marcheur!

— Oh! Antoine! pouvez-vous méconnaître à ce point mon caractère!

— Oh! et ah! tant que vous voudrez. Votre aveuglement est inqualifiable! Vous avez bien entrevu le bout de l'oreille du musicien, mais vous n'avez pas voulu pousser plus loin vos questions. Vous vous êtes dit: « Eh bien! quand ils exécuteraient de loin en loin quelques rigodons en sourdine, j'en serais quitte pour aller leur dire de bien fermer leurs portes et pour leur montrer sur ma clarinette comment on s'en tire discrètement. Et même qui sait si un beau jour maître Cayeux, charmé par le trio que nous lui ferons entendre bravement, ne se convertira pas à la foi musicale? » Voilà ce que vous avez pensé, Marcheur. J'en ferai certainement une maladie.

— Tenez, dit Marcheur, la servante de ces locataires a fermé leurs fenêtres; on n'entend plus rien; ou, du moins, ce qu'on entend est si vague, si peu dessiné, qu'on ne sait ce que c'est, ni d'où ça vient. Le mal n'est pas aussi grand qu'il semblait.

— Ah! vous trouvez qu'on n'entend pas? grommela maître Cayeux. Vous regrettez qu'on n'entende pas mieux, j'en suis certain. Proposez-leur d'évacuer immédiatement. Au besoin, et, s'il faut en venir là, accordez-leur remise du terme et indemnité; mais qu'ils partent!

— J'y vais de ce pas, et en tout cas, je leur recommanderai de tenir leurs fenêtres fermées. S'il sont un peu de cœur, ils m'écouteront.

— Songez qu'il y va de ma tranquillité, Marcheur,

le but de remédier à ces inconvénients, MM. Col et Foucault ont imaginé un mécanisme fort simple qui, placé dans chaque compartiment des wagons, avertit par un timbre, trois ou quatre cents mètres avant chaque station, et de plus fait apparaître dans un guichet le nom du pays où le convoi doit arrêter.

» Eveillés et avertis à l'avance, les voyageurs ont le temps de se préparer et fournissent à la compagnie le moyen d'accélérer son service.

» La disposition mécanique consiste en une roue à dents en nombre égal à celui des stations, muni d'un levier horizontale qui reçoit son mouvement d'un buteur placé sur la voie. Pour le passage des trains-poste et directs, il serait facile à un employé de suspendre l'action du levier. »

#### TREMBLEMENT DE TERRE.

*Destruction complète de la ville de Jeddo, capitale du Japon.*

Les journaux anglais nous apportent les détails suivants sur le tremblement de terre qui a détruit une grande partie de la ville de Jeddo :

« Une nouvelle arrivée du Japon à San-Francisco annonce que la ville de Jeddo a été détruite, le 15 novembre, par un tremblement de terre. Cent mille maisons ont été renversées et trente mille personnes ont péri. Jeddo, au rapport des autorités les plus respectables, est la seconde capitale de l'empire, et l'Empereur y fait sa résidence militaire. Cette ville est située sur la côte nord-est de l'île Nippon et renferme une population d'un million et demi d'habitants. Elle est, dit-on, entourée d'un fossé et entrecoupée de nombreux canaux et par les branches d'une rivière navigable pour des bâtiments d'un tonnage moyen. Elle renferme un palais fortifié, environné de vastes terrains; un grand nombre de belles résidences décorées avec profusion de sculptures et de peintures, plusieurs vastes temples consacrés au culte et autres édifices publics. Elle contient encore la bibliothèque impériale, dans laquelle se trouvent plus de 150,000 volumes. Les maisons, pour la plupart, sont élevées d'un étage, mais elles sont, en général, construites en bois et fréquemment détruites par l'incendie, il est certain que sur les 100,000 maisons anéanties par le dernier tremblement de terre, un grand nombre ont été dévorées par les flammes. Les tremblements de terre ne sont pas rares au Japon. On se rappelle celui qui a eu lieu dans la baie de Simoda, il y a un an, à l'époque du naufrage de la frégate russe *Diane*. En 1596, un grand nombre de villes du Japon furent détruites, et il y périt des milliers de personnes. Il est certain que cette partie du globe a été le théâtre des phénomènes de ce genre les plus terribles. En 1662, un tremblement de terre, qui se fit sentir à Pékin, ensevelit 300,000 personnes, et dans la même ville, soixante-dix ans plus tard, 100,000 habitants furent encore engloutis. »

(*Morning-Post.*)

« Les détails fournis aux journaux de Californie sur le tremblement de terre de Jeddo (Japon) l'ont été par le capitaine Morehouse, de Messachusets; il dit que, dans les 100,000 maisons détruites, on comptait 57 temples. Des rues entières et des quartiers ont été en un instants engloutis par la terre,

qui s'est entr'ouverte. Le capitaine Morehouse a visité les deux ports de Hahodadi et Simoda, et les interprètes de ces deux ports se sont accordés à lui faire des récits terribles de cet événement. Jeddo était une ville de 2,500,000 âmes. On dit que le feu a éclaté, en même temps que le tremblement de terre, dans trente différents endroits de la ville. La terre béante aurait englouti des milliers de maisons avec tous leurs habitants. A Simoda, le tremblement de terre a été très-fort. Les habitants de la partie de la ville la plus maltraitée (dit une version) avaient eu le pressentiment de ce malheur, et ils s'étaient enfuis. Les maisons de Jeddo n'avaient pour la plupart qu'un étage : elles étaient bâties très-légerement, cependant les temples étaient des édifices en maçonnerie. Les habitants, dit-on, paraissent attacher peu d'importance à ce désastre. Si cette dernière circonstance est exacte, c'est que les Japonais sont une race de philosophes éminemment flegmatiques, ou bien la catastrophe a été moins grave qu'on ne l'a dit. » — (*Daily-News.*)

Le *San-Francisco-Herald* dit que des tremblements de terre effrayants ont été ressentis en Californie. A San-Francisco, tous les bâtiments ont été ébranlés; plusieurs même ont éprouvé de fortes oscillations. La plupart des habitants se sont empressés de sortir; il était alors cinq heures vingt-quatre minutes du matin, presque tous réveillés en sursaut se trouvaient dans le plus simple appareil. A ce moment, les chiens hurlaient, le bétail beuglait, les porcs couraient et jetaient des cris perçants, les chevaux tremblaient.

Tous les plus grands hôtels ont été dépeuplés en un instant. Des centaines de personnes s'étaient massées sur la place, comme y étant moins exposées que dans la rue, et lorsque la première terreur a été passée, on s'est aperçu du désordre très-grand des toilettes, c'était une véritable course à la recherche des pantalons et des jupons. De nombreux habitants, tous émus, demandaient partout une tasse de café pour se remettre les nerfs; les restaurants et les cafés n'y suffisaient pas. On voit beaucoup de fissures et de crevasses à diverses maisons, mais la plupart des dégâts pourront être aisément réparés.

Le tremblement de terre a été ressenti à San-Francisco, San-José, Santa Clara, Alvarado, San-Antonio, Alameda et Clinton. La durée des secousses a été de 15 secondes.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Lord Palmerston a déclaré, dans la séance de la Chambre des communes du 3, que le Congrès de Paris avait, la veille, étendu l'armistice aux opérations de la mer; il a refusé de dire si les navires anglais pouvaient, dès à présent, se présenter dans les ports russes sans courir le risque d'être saisis. (*Constitutionnel.*)

#### CHRONIQUE LOCALE.

Le Corps-Législatif, réuni dans ses bureaux, a nommé une commission pour examiner un projet de loi tendant à autoriser le prélèvement, par le

département de Maine-et-Loire, d'une somme de 2,232 fr. sur le produit de l'imposition créée par le décret du 31 janvier 1852. Cette commission se compose de MM. Louvet, Leclerc (Jules), Le Meborel de la Haichois, de Beauchamp, Duboys (d'Angers), le comte de Durfort de Civrac, Leharivel.

On vient de découvrir à la Maison-Neuve-Montournais (Vendée) une grande partie des manuscrits et de la correspondance de Duplessis-Mornay. Ces pièces sont actuellement déposées à la Préfecture de la Vendée, où l'on s'occupe de les mettre en ordre et de les classer.

Parmi ces pièces se trouvent divers traités de controverse religieuse, les minutes d'une foule de lettres de Duplessis et plusieurs centaines de lettres originales à lui adressées par les plus hauts personnages de son temps, Elisabeth d'Angleterre, Henri IV, etc., etc.

(*Maine-et-Loire.*)

#### MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de mars 1856, font connaître que le maximum de température s'est fait remarquer le 17, le thermomètre centigrade étant monté à 16 degrés 8 dixièmes au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le 8, le thermomètre étant descendu à 1 degré au-dessus de zéro; la température moyenne du mois est + 8 degrés 720.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 4, étant monté à 769 millimètres 4 dixièmes; son plus grand abaissement, qui est 748 millimètres 6 dixièmes, a été observé le 26, et sa hauteur moyenne est 759 millimètres.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 28 fois, nuageux 25 et couvert 40; total 93.

Pendant le mois, il y a eu 7 jours de beau temps, et 7 de très-beau temps; il y a eu 7 jours de pluie qui ont donné 47 millimètres 8 dixièmes d'eau ou 47 litres 8 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 1 fois, nord-nord-est 2, nord-est 14, est-nord-est 9, est 20, est-sud-est 3, sud-est 1, sud 2, sud-ouest 2, ouest-sud-ouest 2, nord-ouest 3, et nord-nord-ouest 1; total 62.

Vent moyen 13, vent fort 7, gelée blanche 3, brouillard 2.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont-Cessart 2 mètres le 1<sup>er</sup> mars; 1 m. 68 c., le 7; 1 m. 76 c., le 15; 3 m. 8 c., le 22; 2 m. 98 c., le 25, et 2 m. le 29.

Saumur, le 2 avril 1856.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

#### BOURSE DU 3 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 73 40  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 75.

#### BOURSE DU 4 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 73.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 83 cent. — Fermé à 92 90.

P. GODET, propriétaire-gérant.

peut-être de ma santé, qui ne résisterait pas à trois secousses de ce genre.

M. Spielger répondit à Marcheure, et cela dans des formes polies cependant, qu'il ne pouvait admettre qu'on s'immiscât dans son intérieur pour censurer ses goûts ou ses habitudes. Aux offres de réconciliation et même d'indemnité, le locataire haussa les épaules, déclarant qu'il attendrait l'expiration du terme. De la part d'un amateur de musique italienne, cette obstination n'étonna pas Marcheure, qui ne put s'empêcher de dire assez verbeusement ce qu'il pensait de la ruse dont il l'avait fait victime. Mais M. Spielger écouta à peine ces reproches.

Comment communiquer un si mauvais résultat à maître Cayeux? Rose vient au secours de son père en se chargeant de cette mission. — L'avoué se résigna, bon gré mal gré, à supporter ce voisinage pendant six mois, par esprit de mortification.

Dès le lendemain matin, avec cette affectation d'indépendance qui fait l'une des plus grandes causes de haine du bourgeois contre l'artiste, les Spielger rouvrirent toutes leurs fenêtres, et se livrèrent avec frénésie à leur vacarme musical; le perroquet Vert-Vert, mis en belle humeur par le piano, se mit à siffler et à crier. La domestique trouvait moyen d'ajouter au tumulte par sa manière de secouer les tapis, de battre les fauteuils et de jeter les portes en les fermant. Maître Cayeux, qui s'était attendu à cette démonstration d'hostilité, subit l'agréable supplice, sans laisser échapper aucun nouveau signe d'impatience. Il fut même obligé de réprimer les

éclats d'indignation auxquels Miot se crut forcé de s'adonner.

— Ont-ils une permission pour jouer ainsi dans les rues? Doivent-ils tout braver? Des êtres humainement organisés peuvent-ils s'astreindre à ne produire que des sons comme des cloches? L'avoué qui entendait ces invectives, prononcées très-haut à dessein, y mit fin par ces paroles :

— Veuillez donc, Monsieur Miot, ne pas joindre les accents de votre voix à cette cacophonie. Vous pouvez en supporter autant que moi, ce me semble!

Le second clerc demeura anéanti pendant un instant sous le poids de cette boutade, si contraire au langage habituel de maître Cayeux. Il devint évident, pour lui, que l'avoué avait pris goût à la musique en même temps qu'à certaine procédure tracée par main de femme; et qui depuis quelques jours participait mystérieusement aux travaux de l'étude. Un trait de lumière passa dans l'imagination de Miot : n'était-ce pas la pianiste elle-même qui noircissait clandestinement du papier timbré? Une porte assez mal condamnée, communiquait de l'appartement de maître Cayeux au local nouvellement occupé : Comment douter encore? Il regretta ses irritations mal calculées et se promit de sonder le mystère.

M<sup>lle</sup> Amélie Spielger choisissait pour arroser ses fleurs le moment où Amédée se trouvait seul dans l'étude. L'appui des fenêtres étant à hauteur d'épaule, elle montait sur une chaise, et la soubrette Francine, ainsi qu'on l'entendait souvent appeler, se tenait près d'elle,

un grand vase rempli d'eau sur la tête, pour que M<sup>lle</sup> Amélie y puisât à volonté. Cette manière de porter l'eau, la forme et la couleur élégantes des vases, les mouvements de la maîtresse et ceux de la domestique, les admirations et les compassions témoignées à demi-voix aux fleurs, tout cela était étudié, préparé, fini comme des grâces de danseuse. Amédée s'en aperçut. Mais néanmoins, captivé par ces coquetteries; il ne manquait jamais d'ouvrir la fenêtre de l'étude à cette heure-là. Et, en faisant mine de regarder les nuages dans le ciel, il se rapprochait de M<sup>lle</sup> Amélie, observant le jeu surnois de ses paupières et de ses lèvres.

Il semblait exister un accord parfait entre la soubrette et la maîtresse. L'air passablement hardi de l'une donnait de brillantes espérances, surtout si l'on considérait les efforts que faisait l'autre pour vaincre un reste de candeur incertaine. Dans ses moindres actions, même dans celles que lui inspirait assez rarement la modestie, M<sup>lle</sup> Spielger était comédienne et visait à l'effet, laissant comprendre aux yeux intelligents qu'elle n'agissait point pour elle-même, mais pour les personnes dont elle était vue. Le nombre des femmes qui ne sont pas ainsi que des marionnettes de la vanité est incalculable, mais M<sup>lle</sup> Spielger était peut-être excusable parce qu'elle était née d'un père, chef d'orchestre, et d'une mère chanteuse légère, tuée à l'âge de trente ans par la douleur que lui avait causée le triomphe d'une rivale.

(*La suite au prochain numéro.*)

# A LA VILLE DE PARIS

PLACE SAINT-PIERRE  
**SAUMUR**

PRIX FIXE.

PRIX FIXE.

Vente au comptant, escompte cinq pour cent.

Nouveautés pour mariages.  
Châles et Soieries.

Draperie de toutes les fabriques.  
Articles pour Pantalons et Gilets.

Le succès toujours croissant de cette maison vient de la bonne qualité de ses marchandises vendues meilleur marché qu'ailleurs et de la variété de ses assortiments.

Mise en vente, pour cette saison, d'un choix considérable de **FANTAISIE**, pour robes simples et à volants.

**ORLÉANS**, toutes nuances et en toutes qualités, vendus au-dessous du cours.

**JUPONS** gancés, Lavallière, haute nouveauté.

Malgré l'augmentation, nous offrons toujours les mêmes sortes de **CRÉTONNES** fortes et de **MADAPOLAMS** fins, depuis 50 c.

Dépôt de **LEDER WOLL** (madapolams anglais), extra-fort, pour chemises de..... 1 fr. 20 à 1 fr. 35

100 dessins différents d'indiennes, 3 et 4 couleurs, parfaitement bon teint..... 60

Solde considérable de **TAFFETAS NOIR**, vendu dans les conditions suivantes :

Taffetas tout cuit, 60 cent. de large, qualité de 5 fr. » vendu.....	3	90
d° d° d° d° 6 50 d° .....	5	»
d° d° 65 d° 7 50 d° .....	5	90

**OMBRELLES** soie, 2 fr. 10 et au-dessus. — **MARQUISES** nouveauté, 3 fr. 95 et au-dessus. (209)

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT  
ET DES DOMAINES.

## VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS.

Le 12 avril 1856, à midi, sur le Champ-de-Foire de la ville de Saumur, il sera procédé à la vente publique et aux enchères de 29 chevaux provenant de l'École impériale de cavalerie.

Chevaux	{	de manège. . . . .	10
		d'officiers . . . . .	2
		de troupe . . . . .	16
		Un poulain.	

On paiera comptant et sans frais.  
Saumur, le 4 avril 1856.

Le Receveur des Domaines,  
(210) LINACIER.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

## A VENDRE A l'amiable,

Deux MAISONS, situées à Saumur, rue du Portail-Louis, n<sup>os</sup> 22 et 24, occupées par MM. Besson et Guignon et autres locataires.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> HÉRISSEAU et à son fils, et à M<sup>e</sup> DION, notaire. (211)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

## A VENDRE A l'amiable,

Une MAISON, avec chambres, cellier, pressoir garni de ses ustensiles, servitudes, avec un CLOS, contenant environ 55 ares, entouré de murs et haies, situés rue aux Pauvres, commune de Bagnaux.

S'adresser à M. MORGON, et à M<sup>me</sup> veuve MORGON, et M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements. (212)

## A LOUER PRÉSENTEMENT

JOLIE HABITATION, JARDIN y attenants, planté de 400 arbres fruitiers. Le tout situé au Pont-Fouchard. S'adresser à M. PINEAU-PRIER.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

**5,000 FR. A PLACER**  
A rente viagère.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION. (214)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## A VENDRE DE VIEUX PAPIER.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE UN JARDIN,

Contenant environ 4 ares 12 centiares, avec logements et cave en roc, situé à Saumur, ayant issue sur les rues de la Petite-Gueule-du-Loup et du Pressoir-Saint-Antoine.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (216)

## A VENDRE PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 6 avril 1856, heure de midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

Une MAISON, située au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, appartenant à la veuve Gaschot.

Cette maison consiste en :

Deux chambres basses, dont une à cheminée, une cave, un petit caveau, une écurie, grenier au-dessus; deux escaliers en pierres dures, trois chambres hautes et un cabinet, grenier sur les chambres.

Un autre corps de bâtiments, contenant deux écuries, grenier au-dessus; Le tout construit en pierres et couvert en ardoises.

Grand portail, puits, jeu de boules et grande cour.

Cette maison a deux entrées, savoir : Une porte cochère au midi, et une porte au levant, sur l'ancien chemin. Mise à prix . . . . . 2,000 fr.

A placer sur hypothèque,  
15,000 FRANCS.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, à Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 10, dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> Frémon.

S'adresser audit notaire. (158)

## A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

Le lundi 7 avril 1856, à l'heure de midi

## LES MAISONS

CI-APRÈS DÉSIGNÉES,

Appartenant à la famille Aubelle.

1<sup>o</sup> Une maison, située à Saumur, rue Bodin, à l'angle de la rue de la Grise, actuellement occupée par M. Lafeuille, consistant en salon, salle à manger et cabinet au rez-de-chaussée, cinq chambres au premier étage, mansarde et grenier, cuisine, cellier et bûcher en soubassement.

2<sup>o</sup> Une maison, située à Saumur, rue de la Grise, occupée par MM. Plé et Polard, consistant en salon de compagnie, salle à manger au rez-de-chaussée, plusieurs chambres au premier étage, mansarde et grenier, lingerie, remise, écurie, cour et jardin.

3<sup>o</sup> Une maison, située à Saumur, rue Bodin, précédemment occupée par M. de Montigny, consistant en salon de compagnie, salle à manger, office et cuisine au rez-de-chaussée, plusieurs chambres au premier étage, mansarde et grenier, remise, écurie, bûcher et jardin. Cette maison joint d'un côté la maison occupée par M. Lafeuille, d'autre côté la maison de M<sup>me</sup> Linacier. (164)

## A VENDRE UNE FERME,

Située aux Basses-Rivières, commune de Vivy,

Contenant 4 hectares 54 ares 44 centiares.

S'adresser à M. Louis LEGEAY, à St-Martin-de-la-Place, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (217)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A DONNER A RENTE VIAGÈRE,

à 9 p. 100,  
Une somme de 3,000 fr. sur une tête de 62 ans.

S'adresser audit notaire. (159)

## A LOUER Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n<sup>o</sup> 5, occupée par M. Bousseton, photographe.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, place de l'Arche-Dorée; Et à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A LOUER Pour la St-Jean 1857,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue des Payens, n<sup>o</sup> 16, AVEC JARDIN.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur. (106)

## A LOUER

1<sup>o</sup> UNE MAISON,  
Avec Jardin,

Sise Porte-du-Bourg, actuellement occupée par M. Aubry.

2<sup>o</sup> UNE AUTRE MAISON,  
Avec Jardin,

Joignant la précédente, occupée par les dames Filz de Gerald.

S'adresser à M<sup>lle</sup> LATRAU, rue du Collège. (86)

## MAISON SITUÉE A DOUÉ, A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

Sa position au centre de la ville, sur la place de la Halle aux blés et sur celle de l'Hôpital, permet l'établissement avantageux d'un café, ou assure l'heureuse continuation du commerce qui s'y exerce depuis plus de 50 ans.

S'adresser à MM. GUONIS à Doué, ou à M. ABELARD, avocat à Saumur.



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N<sup>o</sup> 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 32 biscuits 40 fr., de 25, 3 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)